

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

FOURNITURE DE COMPOSTEURS INDIVIDUELS

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :

SIREDOM, 5 rue Gustave Eiffel, Contact : M. le président du SIREDOM, à l'attention de direction Générale, F-91420 Morangis. Tél. 01 69 74 23 50. E-mail : siredom@wanadoo.fr. Fax 01 69 09 03 59.

Adresse(s) internet :

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.siredom.fr>.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Point(s) de contact susmentionné(s).

I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S) :

Organisme de droit public.

Environnement.

Autre : Traitement de déchets.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :

fourniture de composteurs individuels.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services :

Fournitures.

Achat.

Lieu principal de livraison : périmètre du SIREDOM - essonne 91.

Code NUTS **FR104**.

II.1.3) L'avis implique :

L'établissement d'un accord-cadre.

II.1.4) Informations sur l'accord-cadre :

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Durée de l'accord-cadre: Durée en année(s) : 4.

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat/des achats :

lot 1 : fourniture et livraison de composteurs individuels en plastique.

Lot 2 : fourniture et livraison de composteurs individuels en bois.

Lot 3: fourniture et livraison de bio-seaux en plastique.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

28213800, 25243310,20400000.

II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :

II.1) DESCRIPTION

Oui.

II.1.8) Division en lots :

Division en lots : Oui.

Il convient de soumettre des offres pour : un ou plusieurs lots.

II.1.9) Des variantes seront prises en considération :

Non.

II.2) QUANTITÉ OU ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.2.1) Quantité ou étendue globale :

les quantités à fournir sont fonction de commandes des communes. Les besoins peuvent être évalués entre 3000 et 5000 composteurs annuels pour l'ensemble des deux premiers lots. Ces chiffres sont estimatifs et n'ont aucun caractère contractuel.

Le nombre de bio-seau peut être évalué entre 1500 et 2000 par an (les besoins sont également fonction des commandes des communes). Ces chiffres sont estimatifs et n'ont aucun caractère contractuel.

II.2.2) Options :

Non.

II.3) DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION :

Durée en mois : 48 (à compter de la date d'attribution du contrat).

INFORMATIONS SUR LES LOTS

LOT n°1

INTITULÉ : Fourniture et livraison de composteurs individuels en plastique

1) DESCRIPTION SUCCINCTE :

Fourniture et livraison de composteurs en plastique recyclé et recyclable en fin de vie d'un volume compris entre 300 et 400 litres.

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) :

28213800.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE :

1500 à 2500 composteurs annuels fonction des commandes des collectivités

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT n°2

INTITULÉ : Fourniture et livraison de composteurs individuels en bois.

1) DESCRIPTION SUCCINCTE :

Fourniture et livraison de composteurs en bois traité écologiquement d'un volume compris entre 300 et 400 litres.

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) :

28213800, 20400000.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE :

1500 à 2500 composteurs annuels fonctions des commande des collectivités

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT n°2

LOT n°3

INTITULÉ : Fourniture et livraison de bio-seaux en plastique

1) DESCRIPTION SUCCINCTE :

Fourniture et livraison de bio-seaux en plastique recyclé et recyclable en fin de vie, d'un volume inférieur à 10L.

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) :

28213800, 25243310.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE :

Entre 1500 et 2000 unités par an (valeurs non contractuelles).

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés :

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Les prestations seront financées par le budget du SIREDOM via les contributions financières des collectivités adhérentes et clientes du syndicat. Elles seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique. Le paiement sera assuré à 45 jours après acceptation de la facture selon les dispositions du titre IV du code des marchés publics.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

La forme du groupement est laissée au choix des candidats. Dans l'hypothèse d'un groupement commun, le mandataire commun sera solidaire des autres membres du groupement.

Les candidats ne peuvent présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels ou de membres d'un ou plusieurs groupements.

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :

Non.

III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : le candidat doit produire :

-Une lettre de candidature (ou DC 4),

-S'il est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements relatifs à cette procédure,

-Une déclaration sur l'honneur datée et signée pour justifier qu'il n'entre pas dans l'un des cas conduisant aux interdictions de soumissionner visées par l'article 43 du code des marchés publics,

-En cas de groupement d'opérateurs, un document justifiant de la qualité de mandataire du groupement.

Le candidat peut fournir un imprimé Dc5, sans que le formalisme de celui-ci ne soit imposé, pour justifier notamment de ses capacités économiques, financières et techniques. Cet imprimé est téléchargeable sur le site internet www.minefe.gouv.fr/themes/marches_publics/formulaires/index.htm

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, y compris un groupement peut demander que soient également prises en compte des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui. Dans ce cas, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché.

III.2.2) Capacité économique et financière :

III.1) **CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : le candidat doit fournir une déclaration concernant le chiffre d'affaires annuel des trois dernières années de l'entreprise ou du groupement constitué.

Si le candidat est objectivement dans l'impossibilité de produire, pour justifier de sa capacité financière, d'une déclaration concernant son chiffre d'affaires annuel des trois dernières années, il peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) : lot 1 et 2: Un chiffre d'affaires moyen minimal au cours des trois dernières années de 100000euro (H.T.) Est exigé.

Lot 3: Un chiffre d'affaires moyen minimal au cours des trois dernières années de 5000euro (H.T.) Est exigé.

III.2.3) **Capacité technique :**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : le candidat doit fournir :

-Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel

d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;

-Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ;

-La présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé ; les prestations sont prouvées, lorsque les destinataires ont été des opérateurs économiques autres que des pouvoirs adjudicateurs, par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique et, lorsque les destinataires ont été des pouvoirs adjudicateurs, par des certificats émis ou contresignés par l'autorité compétente.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) : lots 1 et 2 :

-Le candidat doit disposer d'une capacité annuelle de production de 2000 composteurs,

-Le candidat doit présenter deux références similaires à l'objet du lot pour lequel il postule.

Lot 3 :

-Le candidat doit disposer d'une capacité annuelle de production de 1000 bio-seaux,

-Le candidat doit présenter deux références similaires à l'objet du lot pour lequel il postule.

III.2.4) **Marchés réservés :**

Non.

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) **TYPE DE PROCÉDURE**

IV.1.1) **Type de procédure :**

Ouverte.

IV.1.2) **Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :**

IV.1.3) **Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :**

IV.2) **CRITÈRES D'ATTRIBUTION**

IV.2.1) **Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1. valeur technique de l'offre. Pondération : 50.

2. prix des prestations appréciées à l'aide du bordereau des prix unitaires. Pondération : 30.

3. délais de livraison. Pondération : 20.

IV.2.2) **Une enchère électronique sera effectuée :**

Non.

IV.3) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

IV.3.1) **Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :**

2007-07.

IV.3.2) **Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :**

Non.

IV.3.3) **Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif :**

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents : 8 janvier 2008

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

- 16:00.

Documents payants : non.

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

8 janvier 2008 - 16:00.

IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français.

IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres :

9 janvier 2008 - 16:00.

Lieu : morangis.

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : non.

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) IL S'AGIT D'UN MARCHÉ PÉRIODIQUE :

Non.

VI.2) LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANÇÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES :

Non.

VI.3) AUTRES INFORMATIONS :

Les candidats ont la possibilité de se procurer le document de consultation par voie électronique. Le DCE est consultable et téléchargeable gratuitement sur le site : www.eu-supply.com/siredom.asp

Le règlement de la consultation est téléchargeable directement à l'adresse mentionnée ci-dessus sans identification de l'opérateur économique.

En revanche, pour télécharger les documents autres que le règlement de la consultation, les opérateurs économiques s'identifient. Ils indiquent le nom de la personne physique chargée de leur téléchargement ainsi qu'une adresse électronique permettant au pouvoir adjudicateur, le cas échéant, d'établir de façon certaine une correspondance électronique avec l'opérateur économique concerné.

Pour tout renseignement complémentaire relatif à la récupération en ligne des pièces du dossier, les entreprises peuvent appeler l'assistance téléphonique de cette plate-forme de dématérialisation SYNAPSE au (+33) 172 339 070 qui les aidera à s'enregistrer gratuitement et leur expliquera le cadre de la démarche.

Le DCE en version papier ou fichiers électroniques pourra également être obtenu gratuitement sur demande écrite (courrier, fax, courriel) auprès de Direction Générale du SIREDOM - 5 rue Gustave Eiffel 91420 Morangis - fax: 01.69.09.03.59 - siredom@wanadoo.fr - en précisant obligatoirement:

- l'objet du marché

- l'adresse postale du demandeur ou l'adresse électronique selon cas.

Le critère de jugement "valeur technique de l'offre" comprend les sous-critères suivants :

Pour les lots 1 et 2 :

-Sous-Critère 1 : Les qualités techniques des composteurs (matériaux constitutifs, résistance aux UV et intempéries, volume, coloris...) (15 points),

-Sous-Critère 2 : Les qualités fonctionnelles des composteurs (montage, sécurité, facilité d'utilisation) (15 points),

-Sous-Critère 3 : l'étendue et la qualité du mode de livraison et du service après-vente (20 points).

Pour le lot 3 :

-Sous-Critère 1 : Les qualités techniques des bio-seaux (matériaux constitutifs, volume, présence d'un couvercle...) (30 points),

-Sous-Critère 2 : l'étendue et la qualité du mode de livraison et du service après-vente (20 points).

Conformément aux dispositions de l'article 56 du code des marchés publics, la personne publique accepte la transmission des offres par voie électronique.

VI.1) IL S'AGIT D'UN MARCHÉ PÉRIODIQUE :

En application des articles 56 du code des marchés publics et 5 de l'arrêté du 28 août 2006 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics formalisés, les opérateurs économiques doivent signer électroniquement les candidatures et les actes d'engagement en présentant un certificat de signature électronique. Ce certificat doit être délivré par une autorité de certification accréditée et permettre de faire le lien entre une personne physique et le document signé électroniquement.

Les catégories de certificats de signature autorisées sont celles qui sont reconnues par le référentiel intersectoriel de sécurité et par la liste publiée à l'adresse suivante : <http://www.entreprises.minefi.gouv.fr/certificats/>.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Versailles, 56 avenue de Saint-Cloud, F-78011 Versailles Cedex. E-mail : greffe.ta-versailles@juradm.fr. Tél. 01 39 20 54 31. URL : <http://www.ta-versailles.juradm.fr>. Fax 01 30 21 11 19.

VI.4.2) Introduction des recours :

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : le référé pré-contractuel doit être introduit avant la signature du marché dans les conditions prévues à l'article L.551-1 du code de justice administrative. Le recours contre le marché doit être introduit dans le délai de deux mois à compter de la publication d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation. Il peut, le cas échéant, être assorti d'un référé de suspension dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du code de justice administrative.

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :

14 novembre 2007.